

Justificatif généré le 19/10/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 19/10/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/636710

N° d'annonce : 636710

F. Marc de Lacharrière (Fimalac)

Société européenne au capital de 109.576.500 €

Siège social : 97 rue de Lille 75007 PARIS

542 044 136 R.C.S. Paris

Le conseil d'administration constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la Société en date du 22 septembre 2022 d'un montant total de 74 580 €, pour le porter de 109 576 500 € à 109 651 080 € par émission, à la valeur nominale de 4,40 €.

En conséquence de l'augmentation de capital ci-dessus constatée, le conseil d'administration décide de modifier l'article 6 des statuts, relatif au capital social, qui sera désormais rédigé comme suit :

« Le capital social est fixé à 109 651 080 €. Il est divisé en 24 920 700 actions d'une valeur nominale unitaire de 4,40 €, entièrement libérées, toutes de même catégorie ».

La modification sera effectuée au registre du commerce et des sociétés de Paris.

Pour avis,

le Président-Directeur Général.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJup26ZM

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJup26ZM>

